

**PROCEDURE D'INSCRIPTION & QUOTAS
CHAMPIONNAT DE FRANCE PARCOURS NATURE INDIVIDUEL**

Date d'ouverture de la préinscription en ligne	1^{er} février 2018
Date d'arrêté du classement national Pour la réservation de places des archers Dom-Tom	28 mars 2018
Paiement par chèque Date limite d'inscription - cachet de la poste faisant foi <i>la FFTA doit réceptionner votre chèque pour valider votre préinscription</i>	2 mai 2018
Dernier week-end sélectif*	5 et 6 mai 2018
Paiement par prélèvement automatique au club Date de fermeture	8 mai 2018
Date d'arrêté du classement national Pour les sélectionnés au championnat de France	9 mai 2018

Suivi de votre classement et de votre préinscription
[classement national Tir nature.](#)

Quotas : nombre de sélectionnés par catégorie

	ARC NU		ARC A POULIES NU	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Benjamins	5	10		
Minimes	10	20		
Cadets	10	20		
Juniors	5	5	5	5
Seniors	20	30	5	20
Vétérans	20	40	10	25

	ARC DROIT		ARC LIBRE		ARC CHASSE	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Cadets			10	10		
Juniors	5	5	5	5	5	5
Seniors	15	25	15	40	15	25
Vétérans	15	40	10	35	10	40

* week-end sélectif (max. 3 jours accolés - voir règlements généraux B) Soit un samedi et/ou dimanche avec une possibilité d'accoler une journée supplémentaire avant ou après (S+D ; V+S+D ; S+D+L)